



INFORMATION POUR LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

14 janvier 2025



ORDRE DU JOUR

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES REMISES
2. ARRÊT DES SIGNATURES ELECTRONIQUES
3. DORA
4. CARTES DE VISITE FONCTIONNELLES
5. REFONTE ESURFI
6. POINTS DIVERS
7. QUESTIONS/RÉPONSES

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 1/6

Evolution du taux de remises et de qualité des remettants MSI
Arrêtés Q2 et Q3 2024
Remises liquidités ALM_LCR

MSI LIQUIDITE à J+1	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	100%	0%	0%
Q3_2024	100%	100%	100%	0%	0%

MSI LIQUIDITE à J+11	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	100%	0%	0%
Q3_2024	100%	100%	100%	0%	0%

MSI LIQUIDITE à J+26	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	100%	0%	0%
Q3_2024	100%	100%	100%	0%	0%

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 2/6

Evolution du taux de remises et de qualité des remettants SI

Arrêtés Q2 et Q3 2024

Remises liquidités ALM_LCR

SI LIQUIDITE à J+1	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	99%	100%	97%	3%	0%
Q3_2024	99%	100%	99%	1%	0%

SI LIQUIDITE à J+11	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	98%	2%	0%
Q3_2024	100%	100%	99%	1%	0%

SI LIQUIDITE à J+26	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	98%	2%	0%
Q3_2024	100%	100%	99%	1%	0%

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 3/6



Evolution du taux de remises et de qualité des remettants LSI
Arrêtés Q2 et Q3 2024
Remises liquidités ALM_LCR

LSI LIQUIDITE à J+1	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	75%	100%	99%	1%	0%
Q3_2024	74%	100%	99%	1%	0%

LSI LIQUIDITE à J+11	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	82%	100%	99%	1%	0%
Q3_2024	82%	100%	99%	1%	0%

LSI LIQUIDITE à J+26	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	97%	100%	99%	1%	0%
Q3_2024	100%	100%	99%	1%	0%

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 4/6

Evolution du taux de remises et de qualité des remettants MSI
Arrêtés Q2 et Q3 2024
Collecte AE - COREP - FINREP

MSI à J+1	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	89%	11%	0%
Q3_2024	100%	100%	92%	8%	0%
MSI à J+11	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	89%	11%	0%
Q3_2024	100%	100%	92%	8%	0%
MSI à J+26	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	88%	12%	0%
Q3_2024	100%	100%	92%	8%	0%

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 5/6

Evolution du taux de remises et de qualité des remettants SI
Arrêtés Q2 et Q3 2024
Collecte AE - COREP - FINREP

SI à J+1	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	99%	100%	91%	9%	0%
Q3_2024	99%	100%	93%	7%	0%

SI à J+11	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	91%	8%	0%
Q3_2024	100%	100%	93%	7%	0%

SI à J+26	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	100%	100%	91%	8%	0%
Q3_2024	100%	100%	93%	7%	0%

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 6/6

Evolution du taux de remises et de qualité des remettants LSI
Arrêtés Q2 et Q3 2024
Collecte AE - COREP - FINREP

LSI à J+1	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	93%	100%	97%	2%	0%
Q3_2024	94%	99%	96%	3%	1%

LSI à J+11	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	98%	100%	97%	3%	0%
Q3_2024	98%	100%	96%	3%	0%

LSI à J+26	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de qualité <i>Dont taux de remises valides</i>	Taux de qualité <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	Taux de remises en erreur
Q2_2024	99%	100%	97%	3%	0%
Q3_2024	99%	100%	96%	4%	0%

2. ARRÊT DES SIGNATURES ELECTRONIQUES

- ⇒ **A partir du 01/07/2025**, dans un objectif de simplification, les remises à transmettre à l'ACPR via le portail OneGate ne seront plus soumises à une obligation de signature électronique (y compris pour les remises correctives et pour les exercices antérieurs)
- ⇒ La fin de l'obligation de signature concernera l'ensemble des états nationaux et européens (Prudentiel Banque et Assurance, LCBFT, Résolution)
- ⇒ Les remises télétransmises ne devront plus contenir de fichier de signature. Les remises contenant un fichier de signature seront systématiquement rejetées dans OneGate.
- ⇒ Les certificats de signature électronique et les demandes de droits à signer sont abrogés
- ⇒ Pour déposer un reporting à l'ACPR, une accréditation au portail OneGate reste nécessaire
- ⇒ Une FAQ sera prochainement publiée sur eSurfi sur l'arrêt des signatures électroniques

- ⇒ **Mesures transitoires pour les remises déposées avant le 1^{er} juillet 2025 : la remise doit obligatoirement contenir un fichier de signature**

Cas	Action
1- Le certificat et les droits à signer sont valides	Vous pouvez déposer votre remise avec un fichier de signature
2- Le certificat n'est plus valide	Vous pouvez déposer votre remise avec un fichier de signature qui contiendra une anomalie non bloquante. La remise sera intégrée dans les outils de l'ACPR
3- Vous n'avez pas de certificat (nouveau remettant, nouvel agrément)	Vous pouvez contacter le SAGEMOA GARU pour un accompagnement Banque : sagemoa-garu@acpr.banque-france.fr Assurance : support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr Téléphone unique : 01.42.44.39.00

3. DORA

Pour les Registers of Information (ROI)

- Ils seront à déposer sur le canal ONEGATE sur le domaine DRB sans signature électronique au format Plain CSV.
- Les ROI des Significant Institutions seront à déposer sur CASPER au format Excel. La BCE procédera aux vérifications et à l'envoi à l'EBA.
- Suite aux récents développements sur la collecte DORA, la première collecte est attendue sur l'arrêté du 03/2025 avec une date limite de remise au 15/04/2025.
- Il sera possible de déposer des ROI à partir du 17/01/2025.

Pour les Incident Reports (IR) et les Cyber Threats (CT)

- Ils seront à déposer sur le portail ONEGATE dans le domaine DSB sans signature électronique au format .json.
- L'ACPR procédera à leur envoi vers l'ESMA Hub qui prendra en charge la dissémination de l'information aux Autorités Européennes de Supervision.
- Les reportings des Significant Institutions seront aussi à déposer sur ONEGATE et seront ensuite communiqués à la BCE pour intégration dans IMAS.
- Il sera possible de déposer les IR et les CT à partir du 17/01/2025.

Une FAQ sera publiée sur [le site de l'ACPR](#)

4. CARTES DE VISITE FONCTIONNELLES

- ⇒ Conformément aux ITS de l'EBA, les **dates de remise des modules COREP_OF, COREP_LR et IF_CLASS2** (via framework 4.0) sont étendues. En revanche, les Cartes de Visite Fonctionnelles conserveront la date initiale. Les relances seront adaptées à la nouvelle date de remise (une communication spécifique sera publiée sur le site eSurfi)
- ⇒ **LCB-FT** : la note technique et les nouvelles maquettes ont été communiquées sur le site eSurfi
- ⇒ **OneGate Homologation** : l'environnement d'homologation du système d'information de l'ACPR évolue. Désormais, l'ensemble des périodes de référence et modules de remises quantitatives seront disponibles, via le portail OneGate Homologation
- ⇒ Les CvF ont été communiquées (12/2024) avec l'actualisation du **framework 3.5** (FICOD, DIVBM, dates SBP...)
Dates d'arrêté : SBP_IMV : 31/01/2025 ; SBP_RM : 30/06/2025 ; SBP_CR & SBP_IFRS9 : 31/12/2024
Dates de remise : SBP_IMV : 28/02/2025 ; SBP_RM : 18/07/2025 ; SBP_CR & SBP_IFRS9 : 11/04/2025
- ⇒ Concernant la collecte du module **Instant Payment Regulation** (IPC), un report serait envisagé par l'EBA. L'ACPR est en attente des conclusions de l'EBA (publication ITS)
- ⇒ **Fiche déclarative** (FDE) : simplification de la déclaration, avec uniquement 2 formulaires : « Activités » et « Contacts remettants ». Cette fiche doit être renseignée et actualisée afin d'assujettir aux états RUBA. Celle-ci permet également de communiquer, à l'ACPR, les contacts des établissements

	Date initiale Q12025	Nouvelle date de remise Q12025
COREPOF	12/05/2025	30/06/2025
COREPLR	12/05/2025	30/06/2025
IFCLASS2	12/05/2025	30/06/2025

5. REFONTE ESURFI (1/3)

- Depuis le 06/01/2025, les sites eSurfi Banque, eSurfi Assurance et Résolution et garanties ont une **page d'accueil commune** <https://esurfi.banque-france.fr/fr>.
- Pour se rendre sur les sites dédiés, plusieurs possibilités encadrées en rouge ci-contre

eSurfi Banque

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/banque-accueil>

eSurfi Assurance

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/assurance-accueil>

eSurfi Résolution et Garantie

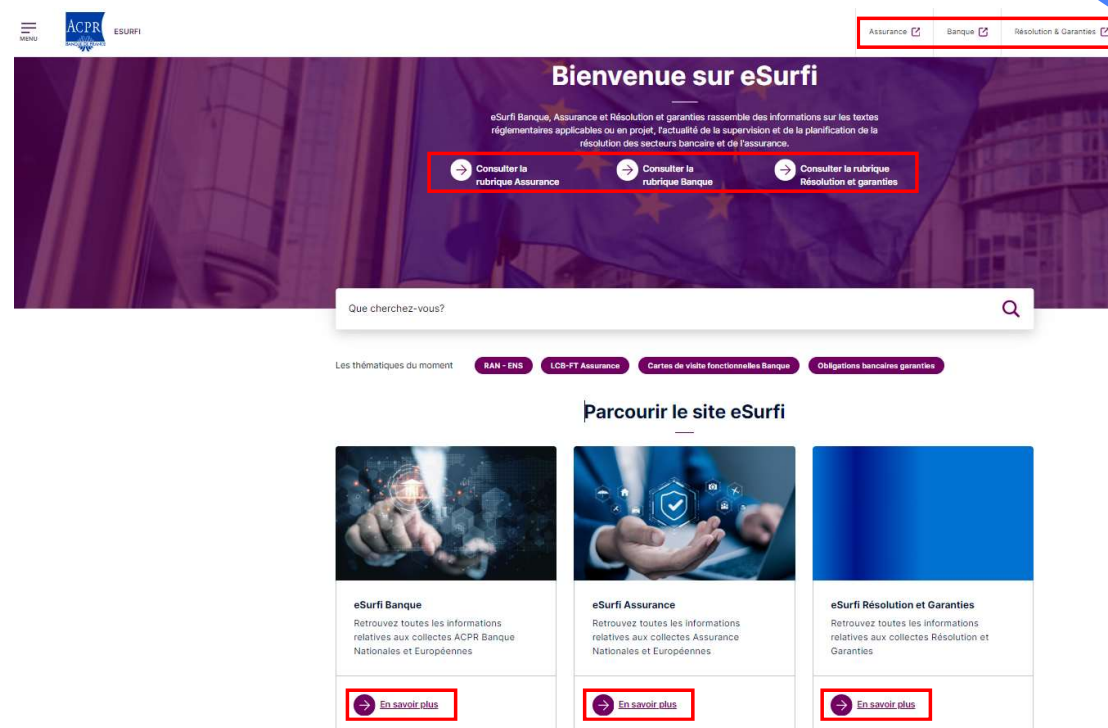
<https://esurfi.banque-france.fr/fr/resolution-accueil>

- S'abonner aux actualités** : afin de recevoir les actualités publiées sur le site, vous avez la possibilité en bas de la page d'accueil de vous abonner.

MES PRÉFÉRENCES | ESURFI BANQUE ET ASSURANCE

A noter : les abonnements de l'ancien site eSurfi ne sont pas repris. Il faut se réinscrire.

CLASSIFICATION : PUBLIC



Inscrivez-vous à notre lettre d'information et abonnez-vous aux dernières alertes de publication

S'inscrire

5. REFONTE ESURFI (2/3)

- **Inscriptions aux réunions d'information du SAGEMOA** se feront désormais directement et uniquement sur eSurfi et non plus par mail.

Les personnes habituellement inscrites devront s'inscrire à chaque réunion.

- Avant la réunion

- L'ordre du jour sera publié
- Les informations de connexion seront communiquées par mail aux personnes inscrites

- **Contact** pour toutes questions liées à la migration du site eSurfi (structure, reprise des contenus...), s'adresser à la DEAR

2772-POLE-DONNEES-UT@acpr.banque-france.fr



Le SAGEMOA (Service d'Assistance, de Gestion et de Maîtrise d'Ouvrage) de l'ACPR organise une **réunion d'information à destination des déclarants du secteur bancaire le mardi 14 janvier 2025 de 10h00 à 11h30.**

Les inscriptions sont ouvertes ! Merci de remplir le formulaire en ligne.

S'inscrire

▪ [Accéder au formulaire d'inscription](#)

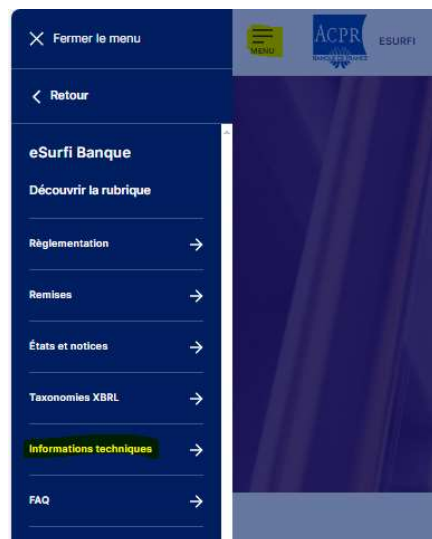
5. REFONTE ESURFI (3/3)

- Le menu est accessible en haut, à gauche de l'écran. Pour afficher le menu, il faut cliquer sur l'icône « Menu ». Un accès rapide aux menus est également disponible dans le bas de la page d'accueil.



- Les informations réglementaires et taxonomiques** sont disponibles dans les menus

« Règlementation »
« Remises »
« États et notices »
« Taxonomies XBRL »
« FAQ »



- Nouveau menu « Informations techniques »** : les publications du SAGEMOA seront classées dans un menu dédié avec des sous menus

« Réunions d'information »
« Collectes »
« Documentation technique »



6. POINTS DIVERS

TAXONOMIES

- Pour rappel, l'EBA a publié la taxonomie **CRR 4.0** le **19/12/2024** et une **mise à jour** le **06/01/2025** qui porte sur une correction du fichier q_03.01-rend.xml et des corrections sur des fichiers json.
- Nous publierons en février une version **hotfix de la RUBA 1.2.0.1** qui portera uniquement sur un ajout de contrôles pour la collecte CEFIT-CNH et un contrôle sur le code guichet (CEFIT-CNH et M_RESEAUG).

XBRL-CSV

- L'ouverture en production concerne les échéances à partir de décembre 2025.
- L'ouverture en homologation sera possible dès mi-2025.
- Le sujet sera présenté plus complètement lors de la prochaine réunion d'information.



QUESTIONS / RÉPONSES

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (1/4)

- Pour toutes les questions concernant l'arrêt des signatures électroniques lors des dépôts dans Onegate.
vous trouverez les réponses dans la communication dédiée : <https://esurfi.banque-france.fr/fr/actualites/abrogation-de-la-signature-electronique-0>
- Pour toutes les questions concernant la mise en place de la collecte DORA (ROI, IR et CT).
vous trouverez les réponses dans la communication dédiée :
<https://esurfi.banque-france.fr/fr/esurfi-banque/informations-techniques/collectes/collectes-europeennes/17012025-mise-en-place-de-la-collecte-dora-pour-la-banque>
- L'Annexe DORA à remettre dans le RACI le 30/06 est-elle signée ?
Il s'agit d'une annexe du RACI, et donc de fait soumis aux règles de dépôt standard et donc signée jusqu'au 30/06/2025 inclus. Elle doit être remise au SGACPR au plus tard le 30 avril suivant la fin de chaque exercice. Pour le premier exercice de remise de cette annexe, cette dernière est attendue au plus tard le 30 juin 2025. Le canal habituel de remise s'applique (RCIRAPPORT).
- Avez-vous des informations sur la mise en œuvre du reporting MICAR ?
Des échanges sont toujours en cours avec l'EBA, nous reviendrons vers vous pour communiquer les conclusions.

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (2/4)

- Avez-vous des informations concernant le module FRTB?

Nous n'avons pas encore d'informations à ce stade, des discussions sont en cours avec l'EBA.

- Les informations partagées lors des réunions de place (notamment sur le fonctionnement de Onegate en homologation) concernent-t-elles également les remises Banque de France (Protide, CRT...) ?

Tous les points évoqués en réunion d'information ACPR ne concernent que les remises destinées à l'ACPR.

- Avez-vous des informations sur la mise en œuvre du reporting MICAR ?

Des échanges sont toujours en cours avec l'EBA, nous reviendrons vers vous pour communiquer les conclusions.

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (3/4)

- EBA Filing Rules 5.4 : Pour la modification de la règle de remise 2.18 qui impose que l'attribut « Decimals setting » soit valorisé « -4 » pour le type de metric « Monetary » si la date de soumission est $\geq$ au 01/04/2025. A quoi correspond la date de soumission dans le fichier XBRL ?

La date de soumission est la date d'envoi. La filing rules s'appliquera donc à partir du 01/04/2025 quelque soit l'arrêté concerné.

- Suite à la refonte du site eSurfi, où pouvons-nous trouver les états FGDR ?

vous les trouverez sur le lien suivant :

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/esurfi-resolution-garanties/mecanisme-de-garantie>

- Pouvons-nous être notifiés des alertes des réunions d'information une fois inscrit sur le nouveau site?

Oui, une fois inscrit, vous recevrez une notification pour toutes les actualités, y compris pour les réunions d'information. L'inscription est possible via ce lien : <https://esurfi.banque-france.fr/fr/alertes>

- Où se trouve les correspondances PCECs avec les cellules des états RUBA ?

Elles se trouvent dans la section "états et notices" :

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/esurfi-banque/etats-et-notices/etats-et-notices-ruba#Dfinitions-108465>

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (4/4)

- A partir de quel arrêté sera applicable la hotfix Ruba 1.2.0.1 ?
Cette hotfix sera applicable à partir de l'arrêté du 30/06/2025.
- La hotfix RUBA sera-t-elle obligatoire si on ne remet pas les états concernés par les modifications de contrôle ?
C'est une hotfix, si vous ne remettez pas ces états, il n'est pas indispensable de la prendre en compte.
- Quels états seront concernés par le XBRL-CSV ?
A partir de l'arrêté de décembre 2025, toutes les remises liées aux taxonomies définies par l'EBA seront à remettre au format XBRL-CSV.
Ce sujet sera présenté lors de la prochaine réunion d'information.
- Pouvez-vous nous donner des informations concernant la mise en œuvre du code NACE ?
Une révision des codes NACE est en cours par l'EBA. Un tableau de correspondance a été mis en place par l'EBA. Pour la partie Anacredit/BSI, le projet NACE 2.1 serait pour une cible 2026. Des discussions sont en cours. Nous vous invitons à poser directement vos questions à l'EBA. Une Q&A est par ailleurs disponible sur leur site : [2024_7158 NACE CODES](#).